

Le 14/01/2022

## **Animateur.rice du séjour de l'Orchestre Européen de Démocratisation Culturelle**

**(Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale)  
Cité de la musique - Philharmonie de Paris**

---

### **1. Présentation de l'Orchestre Européen de Démocratisation Culturelle**

Dans le cadre de la présidence de l'Union européenne par la France de janvier à juin 22, la Philharmonie de Paris a été missionnée pour créer un orchestre de jeunes entre 12 et 16 ans rassemblant des ressortissants des 27 pays de l'union. Cet orchestre est principalement composé de jeunes issus de dispositifs de démocratisation culturelle, dont les objectifs autour du « vivre ensemble » ont une portée symbolique très forte dès lors qu'il s'agit de rapprocher les individus au sein d'une communauté de nations.

Les jeunes de cet orchestre éphémère travailleront dans leurs pays respectifs de manière autonome et se retrouveront lors d'un stage intensif qui se déroulera du 18 au 27 février 2022 à la Philharmonie de Paris. Ils seront logés dans une auberge de jeunesse parisienne durant toute la période du stage.

### **2. Missions de l'animateur.ice**

Placé.e sous la direction de la responsable des ressources humaines, l'animateur.rice travaille sous l'autorité directe de la responsable de projet en lien direct avec les accompagnateurs de chaque enfant.

Ses missions sont les suivantes :

- Etre garant.e de la sécurité physique et affective des enfants participants
- Assurer la gestion de la vie quotidienne des enfants
- Etre garant.e du cadre et des règles de vie de l'orchestre (à construire avec les enfants et leurs accompagnateurs)
- Favoriser la cohésion de l'orchestre en collaboration avec l'ensemble de l'équipe
- Etre force de propositions en terme d'animations durant les temps extra-musicaux
- Etre acteur.rice de prévention en étant attentif aux éventuelles difficultés / problématiques rencontrées par les participant.e.s (comportements à risque, sexualité, addictions, harcèlement...)

### **3. Journée type**

Les horaires sont indicatifs et sont susceptibles d'être adaptés en fonction du contenu de chaque journée.

**08h00-08h45** : Lever et petit-déjeuner à l'auberge de jeunesse

**09h00** : Départ en car pour la Philharmonie

**09h30** : Arrivée à la Philharmonie et répartition dans les salles de répétitions

**10h00-11h00** : Répétitions musicales

**11h00-11h30** : Pause

**11h30- 12h30** : Répétitions musicales

**12h30-14h00** : Pause déjeuner / Animations

**14h00-15h00** : Répétitions musicales

**15h00-15h30** : Pause

**15h30-16h30** : Répétitions musicales

16h30-17h00 : Fin des répétitions / Goûter  
17h30 : Retour à l'Auberge de jeunesse  
18h00-19h00 : Temps libre et douches  
19h00-20h00 : Dîner à l'auberge de jeunesse  
20h00-21h30 : Animations  
21h30 : Coucher

#### 4. Profil recherché

Titulaire du BAFA.

Expérience significative dans l'animation en accueil collectif de mineurs.

Anglais courant, une autre langue européenne serait un plus.

Disponibilité sur toute la période du 18 au 27 février 2022 + quelques jours en janvier pour préparer le séjour. Un planning détaillé tenant compte des dispositions légales et des spécificités du séjour sera communiqué ultérieurement.

#### 5. Rémunération envisagée

En fonction du profil

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à [emarchal@cite-musique.fr](mailto:emarchal@cite-musique.fr).

*La Cité de la musique - Philharmonie de Paris a obtenu les doubles labels « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.*